

VISITE DE TRAVAIL AU BURKINA FASSO

10 - 11 MARS 1986

Les discussions avec les autorités Bourkinabé ont eu lieu au triple niveau technique, ministériel et Présidentiel.

1°/- Au niveau technique :

1.1.- La délégation marocaine a tenu au siège du Ministère des Affaires Etrangères, à OUAGUADOUGOU une séance de travail avec une Commission Internationale Bourkinabé composée des représentants du M.A.E. (Directeur de la Coopération Internationale, Directeur des Affaires Politiques), du Ministère de l'Education Nationale, du Ministère du Tourisme et du Ministère de l'Agriculture.

1.2.- Dès l'ouverture de la séance, la Partie Bourkinabée a tenu à préciser le cadre de ces discussions en "insistant sur la volonté des autorités du Bourkina d'initier avec le Maroc, une coopération franche, rapprochant les deux peuples et dissipant les divergences politiques".

" Votre visite était attendue depuis longtemps, avait dit le chef de cette délégation, surtout depuis les entretiens à Rabat entre nos deux Ministres des Affaires Etrangères, et nous sommes heureux de vous recevoir".

Cette coopération Sud-Sud, poursuit-il, devrait nous permettre d'exploiter en commun nos différentes potentialités. Notre objectif est de nous rapprocher du peuple marocain, de faire en sorte que les divergences politiques soient dissipées... etc".

1.3.- La délégation marocaine a exprimé la disponibilité du Maroc " de faire ce qui est possible, mais de le faire concrètement et loyalement dans la limite de ses possibilités.

" On nous oblige malheureusement à engager des échanges des dépenses militaires qui auraient pu être dégagées au profit notamment de la coopération interafricaine". Disait le chef de la délégation marocaine. Ce dernier, après avoir formulé l'espoir de voir la coopération entre les deux pays se concrétiser dans un atmosphère de franchise et de loyauté, a mis l'accent sur les notions de " respect mutuel" de "comprehension des peuples" de la "recherche de la vérité".

1.4.- Après cette introduction, les deux délégations ont passé en revue les domaines possibles de coopération, essentiellement techniques, (formation de cadres et organisation de stages au Maroc, dans les domaines du tourisme, de l'informatique, de l'industrie du cuir et des textiles..). La coopération financière a été à peine évoquée par la Partie Bourkinabé.

1.5.- En matière de formation des cadres, la délégation marocaine a fait un exposé sur les possibilités offertes dans ce domaine par le Maroc, donnant plus de détails sur les secteurs du tourisme de l'information et du cuir, secteurs intéressant particulièrement le Burkina Fasso.

Dans ce cadre, une quinzaine de bourses peuvent être accordées à des étudiants bourkinabés pour suivre leurs études supérieures au Maroc, dès la rentrée universitaire prochaine.

1.6.- Par ailleurs, des stages de perfectionnement au Maroc, notamment dans le secteur touristique, et l'affectation d'experts marocains, dans les domaines de l'élevage et du sport, ont été envisagés.

2°/- Au niveau ministériel

2.1.- La délégation a été reçue en début d'après midi par le Ministre de l'Intérieur et Ministre des Affaires Etrangères par intérim qui a commencé par exprimer "sa satisfaction de recevoir une délégation marocaine".

Tout en rappelant sa dernière visite au Maroc, à l'occasion de la tenue de la dernière conférence islamique, il a fait remarquer que les relations entre les deux pays "ont connu certes une certaine froideur ces derniers temps, mais qu'il n'existe pas de mur infranchissable pour le Burkina Fasso et que ce dernier ne porte aucune haine à l'égard du Maroc".

Monsieur le Ministre a tenu à rappeler le fait que le Président Sankara était le Premier Chef d'Etat Africain à souhaiter le retour du Maroc au sein de l'OUA juste après l'annonce de son retrait de cette organisation et qu'il avait même reçu à deux reprises l'Ambassadeur de Sa Majesté le Roi en Côte d'Ivoire, à sa propre demande.

2.2.- Après avoir évoqué brièvement les possibilités de coopération examinées au niveau technique, Monsieur le Ministre s'est demandé à propos de l'affaire du Sahara " pourquoi le Maroc ne discuterait-il pas avec le Polisario à travers les parties politiques marocains, en le considérant comme un groupe d'opposants marocains, ce qui constituerait une issue possible à cette affaire ? ".

- Cependant et suite aux différentes explications qui lui ont été fournies à propos de cette question, prouvant l'ignorance dans laquelle se trouvent de nombreux responsables africains de la réalité des faits pourtant facilement vérifiables, le Ministre Bourkinabé a été jusqu'à évoquer " une situation similaire que vient de vivre son pays suite à sa guerre de frontière avec le Mali, puisque de nombreux responsables étrangers ont cru dit-il que son pays était réellement celui qui avait engagé les hostilités ".

2.3.- Il a promis de donner suite à la proposition qui lui a été faite par la délégation marocaine visant l'envoi au Maroc d'une délégation bourkinabé, militaire ou civile, pour apprécier la réalité de la situation au Sahara, discuter librement avec les habitants de ces provinces et vérifier donc les renseignements fournis relatifs au contrôle de la région.

Tout en s'engageant à garder, le cas échéant, le secret sur une telle visite, la Partie Marocaine s'est demandée si les autorités Algériennes étaient capables de faire de même du côté de Tindouf?.

2.4.- Enfin, il a réitéré la volonté de son pays d'entamer avec le Maroc une nouvelle ère de coopération mutuellement avantageuse pour les deux pays, dans le cadre des relations Sud-Sud.

3°/- Au niveau du Chef de l'Etat

Le Président Sankara, a tenu à recevoir en fin d'après midi la délégation marocaine et à lui exprimer " le respect et la considération qu'il porte au Maroc ".

" Nous n'avons aucun conflit avec votre pays et nous ne portons aucune rancune à son égard " avait-il précisé.

Le Président Sankara qui avait salué la délégation marocaine par " Assalam Alaïkom " avec un accent tout à fait marocain, a rappelé les périodes de stages qu'il avait passées au Maroc (totalisant près d'une année), à préciser qu'il garde des souvenirs inoubliables de ce séjour et qu'il n'ait reçu aucune réponse aux correspondances qu'il avait adressées à ses " compagnons d'armes marocains.

Il a conclu en demandant à la délégation marocaine de transmettre ses salutations et ses respects à Sa Majesté le Roi.

Ne disposant pas d'assez de temps pour s'entretenir plus longuement avec la délégation (la demande d'entrevue ne lui a été communiquée que quelques heures auparavant) il a proposé que cette dernière lui fasse parvenir par l'intermédiaire du Directeur de la Coopération Internationale, que assistait à cette audience, la teneur des questions qu'elle se proposait de lui soumettre.

- Les questions évoquées dans ce cadre se rapportent aux domaines de la coopération que le Maroc se propose d'examiner avec les autorités du Bourkina Fasso, et évidemment à la question des provinces sahariennes récupérées, exhortant ces autorités de cesser leurs attaques à l'encontre du Maroc au sein des organisations internationales et régionales, d'observer une position de neutralité dans cette affaire qui oppose le Maroc à l'Algérie, et pour mieux apprécier la nature et la réalité du problème d'envoyer une délégation pour vérifier sur place la véracité des renseignements qui lui sont fournis de part et d'autres.

L'impression qui se dégage de ces différentes rencontres avec les responsables Bourkinabés est qu'à tous les niveaux la volonté de rapprochement avec le Maroc est réelle et qu'il nous appartient de prendre des initiatives dans ce sens.

Aussi, il est proposé que la délégation marocaine confirme par telex aux autorités du Bourkina les termes des discussions à propos des possibilités de coopération examinées en commun, en particulier dans le domaine de la formation (en proposant un quota d'une quinzaine de places et de bourses à des étudiants et stagiaires bourkinabé), et de l'assistance technique (envoi de délégation d'experts dans les domaines de l'informatique, du traitement et de la confection du cuir, de l'artisanat, de la jeunesse et sports...).

Par ailleurs, le contact peut être maintenu notamment par ~~régulière~~ ~~de~~ ~~régulière~~ délégations à différents niveaux, la Partie Bourkinabé semblant vivre la même incompréhension auprès des responsables africains au sujet de son différent avec le Mali.